

REVUE INTERNATIONALE DES ECONOMISTES DE LANGUE FRANÇAISE

RIELF 2021, Vol. 6, N°2

Association Internationale
des Economistes de Langue Française



avec la collaboration de



UNIWERSYTET
EKONOMICZNY
W POZNANIU

l'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań



L'Université Bernardo O'Higgins - Chili

Directeur de la publication

Krzysztof MALAGA, rédacteur en chef, USEGP, Pologne

Comité éditorial

Alastaire ALINSATO, Bénin
Camille BAULANT, France
Matouk BELATTAF, Algérie
Francis BISMANS, Belgique
Horst BREZINSKI, Allemagne
Abdelaziz CHERABI, Algérie
Bernard COUPEZ, France
Jean-Jacques EKOMIE, Gabon
Jules-Roger FEUDJO, Cameroun
Camelia FRATILA, Roumanie
Marian GORYNIA, Pologne
Driss GUERRAOUI, Maroc
Juliana HADJITCHONEVA, Bulgarie
Vidal IBARRA-PUIG, Mexique
Nafii IBENRISSOUL, Maroc
Michel LELART, France
Laura MARCU, Roumanie
Boniface MBIH, France

Isabel MOCOROA-VEGA, Espagne
Mbodja MOUGOUE, États-Unis
Thierry PAIRAULT, France
Jacques POISAT, France
Jean-Christophe POUTINEAU, France
Carlos QUENAN, Argentine
Marek RATAJCZAK, Pologne
Alain REDSLOB, France
Xavier RICHEL, France
Jeannette ROGOWSKI, États-Unis
Paul ROSELE CHIM, France
Claudio RUFF ESCOBAR, Chili
Baiba ŠAVRINA, Lettonie
Lansana SEYDI, Brésil
Viatcheslav SHUPER, Russie
Abdou THIAO, Sénégal
Roger TSAFACK NANFOSSO, Cameroun
François VAILLANCOURT, Canada

Comité de rédaction

Krzysztof MALAGA, rédacteur en chef, USEGP, Pologne
Małgorzata MACUDA, secrétaire de rédaction, USEGP, Pologne

Eliza SZYBOWICZ, soutien éditorial, USEGP, Pologne
Marta DOBRECKA, rédactrice technique, USEGP, Pologne

© Copyright by Association Internationale des Economistes de Langue Française, Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań
Paris, Poznań 2021

La RIELF offre son contenu complet en accès libre sous licence Creative Commons BY NC SA 4.0

ISSN 2551-895X
e-ISSN 2727-0831

Edition digitale et imprimée
Editions de l'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań
Projet de couverture : Izabela Jasiczak, Bernard Landais, Krzysztof Malaga, Eduardo Téllez

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos (Krzysztof Malaga)	3
IDRYS FRANSMELE OKOMBI	
Courbe de Laffer de la relation entre la dette publique et la croissance en Afrique : importance de la qualité institutionnelle.....	9
THIERRY PAIRAULT	
L'endettement des pays de l'UEMOA à l'égard de la Chine	37
FRANCK MONDESIR TSASSA MBOUAYILA	
Effets des politiques conjoncturelles sur la croissance économique en Zone franc .	51
THIERNO THIOUNE	
Écart de production dans la Zone UEMOA : analyse comparative d'une estimation par la fonction de production, le filtre de Kalman et le VAR structurel bayésien	77
TOMONDJI DAYANE THIERNAUD BEHANZIN, MAMADOU ABDOULAYE KONTE	
Impact de l'ouverture commerciale sur croissance économique dans l'UEMOA	106
KOSSI ATTSUTSÈ DZIÉDZOM TSOMDZO, YACOBOU SANOUSSI, KWAMI OSSADZIFO WONYRA	
Déterminants des dépenses publiques de santé en Afrique subsaharienne.....	126
ESSOSINAM FRANCK KARABOU, KOMLAN AMETOWOYO ADEVE, KPATCHAA SONGHAÏ	
L'effet des politiques d'aide à la santé sur le développement sanitaire et économique en Afrique subsaharienne.....	142
YACOBOU SANOUSSI, KOMLAN AMETOWOYO ADEVE, KWAMI OSSADZIFO WONYRA	
Urbanisation et inégalités de revenu en Afrique subsaharienne : quel rôle pour la gouvernance traditionnelle et la e-gouvernance ?	162
SEGNON AGUEY, YÉZIDOU ALI, AKOÉTÉ EGA AGBODJI	
Effets de la stratégie de relance post-COVID-19 de la BCEAO sur les agrégats économiques au Togo.....	183
FOUSSÉNI NAPO, KOFFI BIOVA ESSIOMLE	
Soutenabilité de la dette publique post-initiative pays pauvres très endettés (PPTE) : une évidence empirique au Togo.....	216

WOULAMÉ OUDJIM, YACOBOU SANOUSSI, KODJO EVLO Déterminants de la malnutrition des enfants au Togo : une analyse par les disparités selon le milieu de résidence	239
JACQUES KIAMBU DI TUEMA, FLORENT JEAN DÉsirÉ KABIKISSA, FERDINAND MOUSSAVOU, CLAUDE LOMAMA LOMBOTO, ÉTIENNE KIYUNGA TCHANDEMA Banques et opérateurs de téléphonie mobile dans l'inclusion financière en République Démocratique du Congo : concurrence et innovations	261

L'ENDETTEMENT DES PAYS DE L'UEMOA À L'ÉGARD DE LA CHINE

The indebtedness of WAEMU countries to China

THIERRY PAIRAULT

Directeur de recherche émérite (CNRS / EHESS),
Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (France)
pairault@ehess.fr
ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-4995-6228>

Abstract: The 2020 health situation has compelled the IMF and the World Bank to publish information that was otherwise not made public to justify debt relief for countries whose debt levels might be deemed too dangerous. In this context, where everything is said to praise or demonise Chinese financing in Africa, we are just trying to gather the available data, particularly the newly published data, to question the real debt burden of the eight WAEMU countries towards China, and the significance of this debt for development strategies.

Keywords: China, indebtedness, WAEMU.

Résumé : La conjoncture sanitaire de l'année 2020 a contraint le FMI et la Banque Mondiale à publier des informations qui autrement n'étaient pas rendues publiques pour justifier un allègement de la dette des pays dont l'endettement pourrait être jugé trop dangereux. Dans ces circonstances où tout se dit que ce soit pour louer ou diaboliser les financements chinois en Afrique, nous tentons juste de rassembler les données disponibles en particulier celles nouvellement publiées, pour nous interroger sur le poids réel de la dette des huit pays de l'UEMOA à l'égard de la Chine, et sur la signification de cet endettement pour les stratégies de développement.

Mots-clés : Chine, endettement, UEMOA.

JEL classification : F34, O19, O55.

Introduction

La conjoncture sanitaire de l'année 2020 a contraint le FMI et la Banque Mondiale, le G20, le Club de Paris et même le pape François à se prononcer pour un allègement de la dette des pays dont l'endettement pourrait leur poser un problème. Ainsi, en avril 2020, les huit pays composant l'UEMOA ont-ils été rangés parmi les pays pouvant bénéficier de l'Initiative de suspension du service de la dette (Banque Mondiale, 2020a). Ceci ne signifie pas que tous ces pays aient manifesté le désir de bénéficier de cette initiative : le Bénin et la Guinée-Bissau, au moment où nous écrivons ces lignes, rejettent toujours cette proposition. Cette initiative a été l'occasion pour la Banque Mondiale de rendre publiques sinon du moins de rendre beaucoup plus aisément accessibles un certain nombre de données statistiques sur l'état de l'endettement des pays à faible revenu. Dans cette note, nous profitons de cette accessibilité nouvelle pour mieux comprendre l'état de l'endettement des huit pays de l'UEMOA et nous demander le rôle que les prêts chinois joueraient puisqu'aussi bien la Chine fait souvent figure d'accusée.

À un moment où tout se dit que ce soit pour louer ou diaboliser les financements chinois en Afrique, nous tentons juste de rassembler les données disponibles et nous nous imposons une neutralité axiologique. Il n'est donc aucunement question de confirmer ou d'infirmer telle ou telle théorie économique ni de se placer sous la tutelle de l'une d'entre elles pour juger la Chine. Il s'agit d'éclairer les faits – juste les faits – à la lumière d'informations nouvellement publiées.

1. L'endettement de la fin 2018 et le service de la dette en 2019–2021

Les dernières données disponibles relatives au montant de la dette à long terme sont celles calculées par la Banque Mondiale pour 2018 et accessible dans sa base de données en ligne (Banque Mondiale, 2020b). Les huit pays UEMOA, dont le PIB agrégé est de 8,7% de celui de l'Afrique subsaharienne (les pays à hauts revenus étant exclus¹), ont un endettement global proportionnel au montant de cette richesse (8,3%) ; en revanche ils font face à un service de la dette proportionnellement beaucoup plus faible (4,9%). Ce dernier aspect pourrait traduire des conditions d'emprunt généralement meilleures (taux d'intérêt plus faibles, durées plus longues et différés de paiement plus grands) dues à un développement économique et social plus limité que la moyenne que refléterait un niveau de vie plus faible dans

¹ À savoir l'île Maurice et les Seychelles.

l'UEMOA (2800 dollars en parité de pouvoir d'achat) que dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (3800 dollars en parité de pouvoir d'achat).

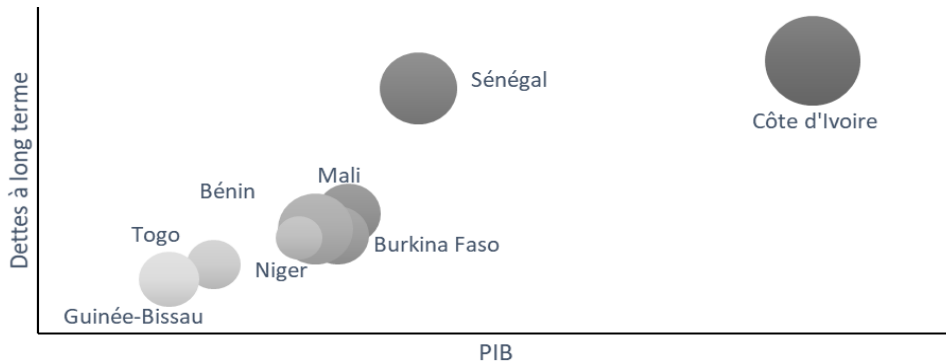
De fait, les huit pays connaissent des situations assez différentes (voir tableau 1 et graphique 1). En 2018, l'asymétrie entre pays est particulièrement évidente avec la Côte d'Ivoire et le Sénégal qui, à eux deux, endossent près des deux tiers de la dette extérieure à long terme (33,5% et 29,4% respectivement), assument les trois quarts du service de la dette (51,1% et 23,5% respectivement), mais ne créent qu'un peu plus de la moitié du PIB de l'UEMOA (38,9% et 15,7% respectivement). Il n'est donc pas étonnant que le poids du service de la dette dans la création de richesse de ces deux pays soit nettement plus lourd (2,6% et 3,0% respectivement) que pour les autres, même si le poids de la dette à long terme relativement au PIB est pour tous ces pays assez comparable (en moyenne 27,6%) – exception faite du Sénégal où il est près du double du poids moyen dans l'UEMOA.

Tableau 1. La dette des pays de l'UEMOA en 2018

2018 (en millions de dollars et en %)	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Montant de la dette à long terme	3 390	3 017	13 708	326	4 344	2 878	12 031	1 216	40 910
Montant de la dette à long terme / UEMOA (en %)	8,3	7,4	33,5	0,8	10,6	7,0	29,4	3,0	100,0
Montant de la dette à long terme / PIB (en %)	23,8	18,6	23,7	22,3	25,3	22,4	51,8	22,7	27,6
Service de la dette à long terme	193	110	1 491	6	233	114	686	84	2 918
Service de la dette à long terme / UEMOA (en %)	6,6	3,8	51,1	0,2	8,0	3,9	23,5	2,9	100,0
Service de la dette à long terme / PIB (en %)	1,4	0,7	2,6	0,4	1,4	0,9	3,0	1,6	2,0

Sources : Calculs de l'auteur à partir de la base de données de la Banque Mondiale.

La crise sanitaire et la nécessité d'alléger la dette des pays les plus vulnérables ont forcé la Banque Mondiale à publier depuis juin 2020 des statistiques explicitant le service de la dette que ces huit pays ont eu ou auront à régler au cours des trois années de 2019 à 2021 (Banque Mondiale, 2020a). Compte tenu de ce que nous venons de dire plus haut, nous ne serons pas étonnés de constater que le service de la dette à long terme de l'UEMOA est d'abord celui de la Côte d'Ivoire (51,1%) et celui du Sénégal (23,5%). Toutefois, plus intéressante est la structure de ces décaissements – remboursements du principal et paiement des intérêts



Graphique 1. Comparaison des huit pays (dette, PIB et PIB par tête)*

Note* : La taille des bulles est proportionnelle au PIB par tête ; les abscisses donnent la mesure du PIB tandis que les ordonnées celle des dettes à long terme.

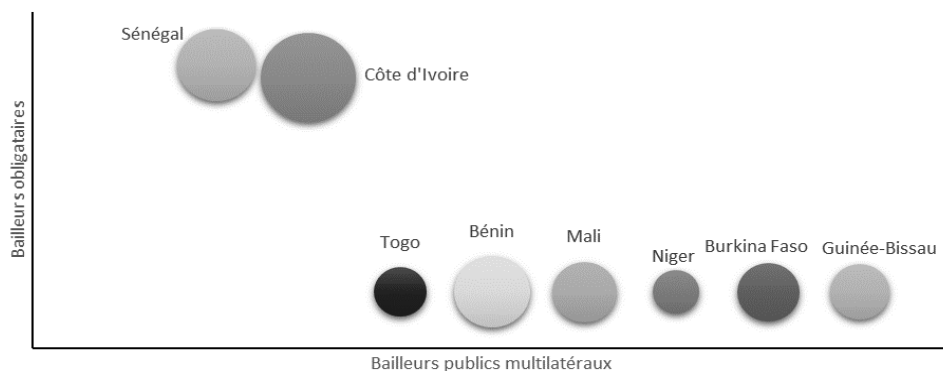
Source : Élaboration par l'auteur à partir de la base de données de la Banque Mondiale.

(voir tableau 2). Ici encore la Côte d'Ivoire et le Sénégal se distinguent, car ce sont les deux seuls pays pour lesquels les bailleurs-obligataires impactent la structure de leurs décaissements, respectivement 38,3% et 40,6% du service de leur dette à long terme. Les six autres pays en revanche se démarquent par l'importance de leur recours aux bailleurs multilatéraux entre 91% (Guinée-Bissau) et 57% (Togo). Cette situation confirme ce que suggérerait la comparaison des endettements (voir tableau 2 et graphique 2). D'un côté, des pays dont le poids économique est le plus important et dont le niveau de développement est le plus élevé ont des besoins de financement que les bailleurs multilatéraux et bilatéraux ne suffisent pas à satisfaire et donc ont recours aux bailleurs-obligataires ; de l'autre, des pays moins avantagés

Tableau 2. Le service de la dette (2019–2021)

Bailleurs 2019–2021	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Total (en millions de dollars)	589	504	4 062	38	711	446	2 295	304	8 949
Bailleurs publics multilatéraux (en %)	60,4	82,4	27,7	90,5	65,2	72,0	24,8	56,8	38,6
Bailleurs publics bilatéraux (en %)	11,2	17,6	31,7	9,6	34,7	28,0	23,9	40,1	27,8
Bailleurs privés (en %)	28,4	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	10,7	3,0	5,7
Bailleurs-obligataires (en %)	0,0	0,0	38,3	0,0	0,0	0,0	40,6	0,0	27,8

Source : Calculs de l'auteur à partir de (Banque Mondiale, 2020b).



Graphique 2. Bailleurs multilatéraux, bailleurs-obligataires et PIB par tête*

Note* : La taille des bulles est proportionnelle au PIB par tête ; les abscisses donnent l'endettement à l'égard des bailleurs publics multilatéraux tandis que les ordonnées donnent celui à l'égard des bailleurs-obligataires.

Source : Élaboration par l'auteur à partir de (Banque Mondiale, 2020b).

qui recourent essentiellement aux bailleurs multilatéraux et plus accessoirement aux bailleurs bilatéraux, dont la Chine.

La possibilité de recourir à des bailleurs-obligataires est un avantage certain quand le climat économique est relativement favorable. En revanche, ce recours peut devenir préjudiciable quand la crise sanitaire actuelle en générant des perspectives économiques adverses suggère que les débiteurs pourraient avoir des difficultés pour assumer leurs obligations. Ainsi, comme d'autres agences de notation ayant suivi l'impact financier de la crise, Moody's a, dans son rapport *Credit Outlook* du 13 août 2020, attribué des *negative outlook* à un certain nombre de pays, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ayant été notés *review for downgrade* (Shastry & Mark, 2020). Un tel jugement ne semble pas avoir obéré la capacité de ces deux pays à se financer puisque, au cours du premier semestre 2021, ils ont réussi leurs émissions obligataires (près de deux milliards d'euros pour la Côte d'Ivoire et 775 millions d'euros pour le Sénégal).

2. Le service de la dette face aux bailleurs publics

Le service de la dette à destination des bailleurs publics multilatéraux (voir tableau 3) montre que la Banque africaine de développement joue un rôle très limité dans le financement des projets lancés par les huit pays de l'UEMOA : la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement ne jouant aucun rôle. En revanche, ce que la Banque Mondiale ne détaille pas, le Fonds arabe pour le développement économique et social et les autres fonds panarabes

joueraient un rôle voisin de celui des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI). En moyenne pour les pays de l'UEMOA, les premiers recevraient 41,6% du service de la dette versé aux bailleurs multilatéraux contre 51,6% pour les secondes. Les variations entre pays sont toutefois considérables, puisque la Côte d'Ivoire se distingue par un recours quasi exclusif à la Banque Mondiale (82,1%).

Tableau 3. Service de la dette et bailleurs multilatéraux (2019–2021)

Bailleurs multilatéraux	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Banque africaine de développement (en %)	9,6	11,2	1,2	9,2	12,4	6,4	10,2	0,8	6,8
Banque Mondiale et FMI (en %)	32,8	46,5	82,1	51,8	39,2	32,7	36,0	24,5	51,6
Autres (en %)	57,6	42,3	16,7	39,0	48,4	60,9	53,8	74,7	41,6
Total (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir de Banque Mondiale (2020b).

Tableau 4. Service de la dette suivant les pays bailleurs (2019–2021)

Bailleurs 2019–2021	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Total (en millions de dollars)	66	89	1 289	4	247	125	549	122	2 519
France (en %)	6,2	30,9	75,0	0,0	6,5	18,3	15,7	0,0	45,5
Chine (en %)	51,3	21,3	15,7	52,8	43,8	43,6	37,8	77,7	28,8
Inde (en %)	9,4	8,7	5,3	0,0	20,8	9,2	18,5	8,7	10,3
Koweït (en %)	26,0	21,9	0,5	0,0	9,9	5,4	6,8	10,9	5,0
Arabie saoudite (en %)	4,5	9,4	0,4	7,8	9,1	8,5	3,8	2,0	2,9
Turquie (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,5	0,0	2,3
Espagne (en %)	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	1,6
Libye (en %)	0,0	0,0	0,0	31,3	8,1	0,6	0,0	0,0	0,9
Émirats arabes unis (en %)	2,6	0,9	0,0	0,0	0,9	1,3	0,8	0,3	0,4
Belgique (en %)	0,0	6,9	0,0	0,0	0,5	0,0	0,2	0,6	0,4
Japon (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,0	0,3
Allemagne (en %)	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,2
Autriche (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,2	0,0	0,1
États-Unis (en %)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs (en %)	0,0	0,0	1,4	8,0	0,0	13,0	0,2	0,0	1,4

Source : Calculs de l'auteur à partir de Banque Mondiale (2020b).

Le service de la dette au profit des pays bailleurs (prêts publics bilatéraux, voir tableau 4) montre que ceux-ci joueraient en moyenne au cours des trois années de 2019 à 2021, un rôle moindre que les bailleurs multilatéraux. Néanmoins, ce service de la dette permet de mesurer l'influence des différents pays bailleurs dans le financement des projets des pays de l'UEMOA. Le rôle de la Chine est toutefois sous-estimé si on s'en tient strictement aux déclarations officielles. En effet, les prêts de la China Development Bank (CDB) ne sont pas déclarés par la Chine comme des prêts publics, mais comme des prêts commerciaux privés. Il s'agit d'une fiction dans la mesure où la CDB est tout autant sous la tutelle directe et immédiate du gouvernement chinois que l'ExIm Bank et ne saurait être comparée aux banques commerciales occidentales à capitaux privés. Selon Agatha Kratz (2020), 72% des prêts chinois seraient commerciaux et leurs caractéristiques permettent difficilement de distinguer l'ExIm Bank de la CDB. Dans le cas des huit pays de l'UEMOA, seule la Côte d'Ivoire se trouve dans cette situation ; le service de la dette correspondant à ces prêts pseudo-privés chinois représente environ 17% du montant du service de la dette afférant aux prêts déclarés comme publics par la Chine. Dans le tableau 4, les services de ces deux dettes (publiques et pseudo-privées) ont été agrégés, d'où les 15,7% budgétés par la Côte d'Ivoire pour la Chine.

Compte tenu de l'importance du service de la dette, il apparaît donc que trois pays jouent clairement un rôle majeur dans le financement des projets des pays de l'UEMOA : la France, la Chine et l'Inde qui reçoivent respectivement 46%, 29% et 10% du service de la dette, soit à elles trois environ 85% des décaissements. À ce trio, nous pouvons éventuellement ajouter le Koweït destinataire de 5% du service. Tous les autres bailleurs, y compris les États-Unis et le Japon, jouent donc un rôle mineur.

La place de la France doit cependant être relativisée, car elle résulte essentiellement de sa présence en Côte d'Ivoire : le service qu'elle perçoit du fait de ses prêts à ce pays représente 40% du service total de la dette versé par l'UEMOA et 86% du service de la dette qu'elle encaisse. Si donc nous excluons la Côte d'Ivoire, le trio de tête reste le même certes, mais le rôle et l'importance des acteurs changent : la Chine, qui finance activement tous les pays, arrive nettement en tête (43,2% du service de la dette), suivie de l'Inde (15,7%), puis de la France (13,0%), soit au total 80% des décaissements.

Si ces trois pays exercent une influence évidente dans le financement des projets de la zone, toutefois cette influence est sélective dans le cas de la France et de l'Inde tandis qu'elle est plus générale dans le cas de la Chine. En d'autres termes, la Chine pourrait avoir une influence plus que proportionnelle à la somme de ses financements parce qu'elle est présente partout – même au Burkina Faso avec lequel elle n'a noué des relations diplomatiques qu'en 2018 après qu'il a reconnu pendant vingt-quatre ans Taiwan. Si donc la Chine poursuivait en l'intensifiant sa politique de financement, son influence pourrait devenir décisive pour l'UEMOA

d'un point de vue non seulement économique, mais aussi politique. Rappelons que ce qui distingue les prêts chinois des autres prêts bilatéraux est leur disponibilité et leur montant même si ces avantages font souvent oublier des taux d'intérêt plus élevés, des durées plus courtes et des différés de paiements réduits (Pairault, 2020b). Ils procurent donc l'illusion d'un développement à portée de main – quel qu'en soit par ailleurs leur coût effectif (Pairault, 2020a).

3. Les prêts chinois à l'UEMOA

Les prêts expriment l'origine de la dette et non la dette elle-même puisque pour calculer le montant effectif de l'endettement d'un pays à un moment donné il faut tenir compte du fait que certains prêts ont déjà été remboursés quand d'autres ont été annulés ou résiliés, ou sont en cours de remboursement ou quand d'autres encore ont vu leur remboursement annulé.

Le tableau 5 récapitule tous les prêts connus comme octroyés par la Chine aux huit pays de l'UEMOA entre 2000 et 2018 tel que le China Africa Research Initiative (CARI) de l'université Johns Hopkins a pu les colliger et les avérer à la date du 1er juillet 2020. Malgré le rôle important que joue la Chine dans le financement des projets de la zone, ce rôle reste toutefois très limité relativement à l'ensemble de l'Afrique. En 2019, l'UEMOA pèse environ 5% du PIB du continent, elle a reçu de 2000 à 2018 environ 8% du nombre des prêts chinois pour l'Afrique, ce qui représente moins de 3% de la valeur totale de ces prêts.

Tableau 5. Prêts chinois aux pays de l'UEMOA (2000–2018)

Pays	Total des prêts		Prêts à taux zéro		Prêts à taux bonifiés		Prêts commerciaux	
	en nombre	en millions de dollars	en nombre	en millions de dollars	en nombre	en millions de dollars	en nombre	en millions de dollars
Bénin	10	683	5	131	3	393	2	159
Burkina Faso	1	43	0	0	0	0	1	43
Côte d'Ivoire	20	2 791	7	72	6	1 165	7	1 554
Guinée-Bissau	3	94	2	34	0	0	1	60
Mali	11	993	4	65	5	516	2	412
Niger	7	703	2	19	4	332	1	352
Sénégal	16	1 886	1	4	8	467	7	1 415
Togo	16	674	5	81	9	474	2	119
Total	84	7 867	26	406	35	3 347	23	4 114
Total en %	100	100	31	5	42	43	27	52

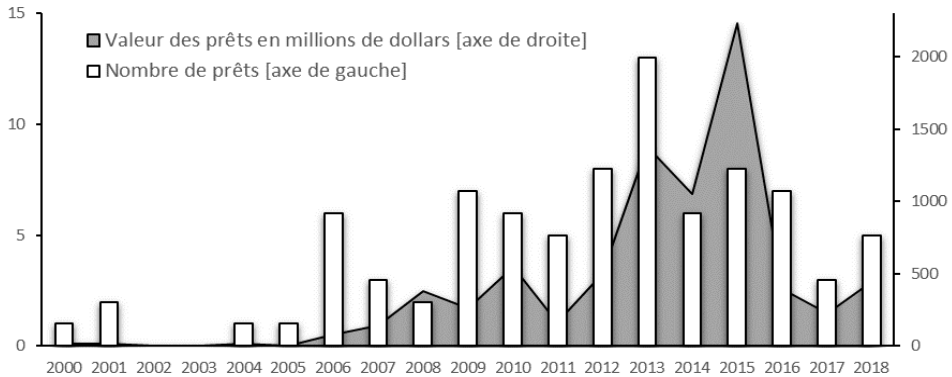
Source : (China Africa Research, 2021).

Le tableau 5 recense trois catégories de prêts. Les prêts à taux zéro, qui occupent une part certes importante en nombre (31%), mais qui ne représentent qu'une très faible part des financements chinois (5%). À titre d'exemple, le Bénin a bénéficié du montant le plus élevé de ces prêts (un tiers du total), toutefois cela ne représente que 1,6% du total des prêts chinois à la région. Ce sont ces prêts à taux zéro que le gouvernement chinois a accepté d'annuler à la suite de l'appel du G20, à la condition toutefois qu'ils soient arrivés à échéance dans l'année 2020. Il pèse malgré tout une incertitude sur la réalité ou la destination de ces prêts. En effet, les deux tiers d'entre eux sont intraquables (objet et allocation effective inconnus) ; en valeur cela représente à un peu plus du tiers de cette catégorie de prêts, il s'agirait donc de prêts de faible valeur, à telle enseigne que l'on peut se demander si leur utilité n'a pas été autre que le financement de projets au service des pays.

Une seconde catégorie est celle des prêts à taux bonifiés qui ne se comparent pas exactement aux prêts dits « concessionnels » tels que définis par le FMI et l'OCDE qui supposent que les concessions ne se limitent pas à la seule importance des taux d'intérêt. Ces prêts, les plus nombreux (42%), représentent 43% de la valeur des financements. Enfin, la catégorie des prêts commerciaux *sensu stricto*, ces derniers, plus faibles en nombre (27%) que les précédents, représentent plus de la moitié (52%) des financements. Véritablement, plus des deux tiers des prêts (69%) sont des prêts commerciaux *sensu lato* et s'élèvent à 95% des prêts chinois en valeur.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal, comme le montrait déjà l'importance de leur service de la dette, ont été les principaux bénéficiaires des prêts chinois dans l'Union : la Côte d'Ivoire avec près d'un quart des prêts (23,8%) a reçu plus du tiers des financements chinois en valeur (35,5%), tandis que le Sénégal avec près d'un cinquième (19,0%) des prêts a reçu près du quart des prêts. Par comparaison, le Togo, qui a obtenu autant de prêts en nombre que le Sénégal, n'a reçu que 8,6% des financements. Nous constatons également que la Chine a attribué à la Côte d'Ivoire le plus grand nombre (35,3%) de prêts à taux zéro intraquables représentant plus d'un cinquième de ces prêts (21,5%), mais c'est au Mali qu'elle a remis de tels prêts (23,5%) pour la valeur la plus importante (43,6%).

L'attribution de ces prêts s'étale sur près de vingt ans depuis 2000 (voir graphique 3), elle ne commence réellement qu'à partir de 2005, mais n'acquiert de l'importance tant par leur nombre que par leur montant qu'à partir des années 2010, avant de chuter ces dernières années. Comme l'octroi d'un prêt est très largement conditionné par l'acquisition de biens et de services chinois pour la réalisation de projets d'infrastructure, nous pouvons considérer que plusieurs années de discussion ont précédé toute attribution de prêt. Aussi, le pic des années concomitantes au lancement la stratégie des nouvelles routes de la soie ne résulte pas de cette stratégie. En revanche, la chute de ces dernières années résulte, elle, bel et bien de discussions menées alors que la Chine se mettait à promouvoir cette stratégie des



Graphique 3. Prêts chinois dans l'UEMOA entre 2000 et 2018

Source : (China Africa Research, 2021).

nouvelles routes de la soie. Ce fait confirme encore la thèse selon laquelle l'Afrique n'est pas un partenaire économique naturel de cette stratégie (Pairault, 2020d).

La répartition sectorielle des prêts montre que trois secteurs dominent largement, à savoir les prêts en faveur des infrastructures : (i) en matière de transport (42,3%), (ii) en matière d'énergie (28,5%) et (iii) en matière de communication (12,8%), soit en tout près de 85% de la valeur totale des sommes prêtées par la Chine et qui sont affectées au développement de ces secteurs.

4. Suspension et allègement de la dette à l'occasion de la pandémie

Deux pays de l'UEMOA n'ont pas jugé nécessaire de demander à bénéficier de l'initiative de suspension du service de la dette lancée par la Banque Mondiale, sans doute par crainte que les agences de notations n'abaissent *ipso facto* leur note. En revanche, nombre de dirigeants des pays de la région ont clairement souhaité un engagement de la Chine dont les créances participent assurément à l'endettement de leur pays. Aujourd'hui, la Chine a accepté, d'une part, le moratoire de la dette proposé dans le cadre du G20, d'autre part, l'annulation des dettes des pays africains correspondant à des prêts à taux zéro arrivant à échéance fin 2020. En revanche, pour l'essentiel de l'endettement, le secrétaire général du parti communiste chinois, Xi Jinping, dans un discours le 18 juin 2020, s'est défaussé sur les pays développés et les institutions financières multilatérales pour adopter des mesures « plus énergiques », et alléger l'endettement de l'Afrique (Pairault, 2021).

Il semble donc douteux que la Chine participe à une stratégie multilatérale impliquant une transparence à laquelle elle s'est toujours refusée et ce d'autant plus

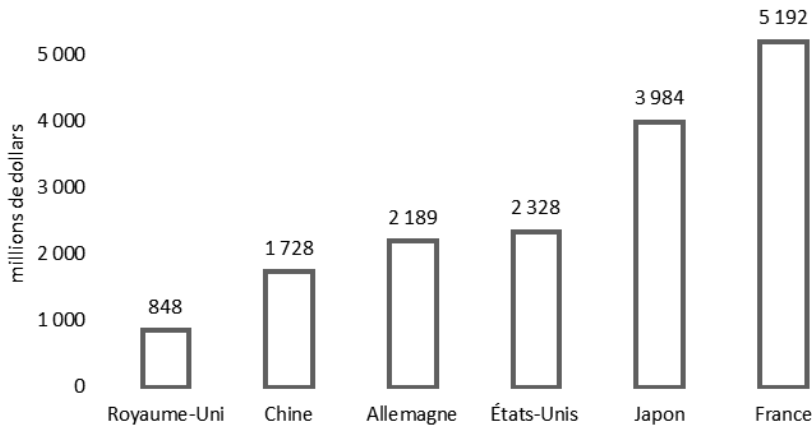
qu'il n'est pas certain que cette transparence lui soit possible compte tenu de la concurrence entre les institutions chinoises bailleuses de fonds. Les bilans minutieux des pratiques chinoises que résume Deborah Bräutigam (2020) ou que synthétise Lauren Johnston dans une page du The World Economic Forum COVID Action Platform montrent que la Chine n'annule que très exceptionnellement ses créances et, quand elle le fait après d'âpres négociations, ce sont toujours des montants dérisoires (Johnston, 2020). C'est également le constat émis par une étude publiée en avril 2019 par un cabinet de conseil kenyan installé à Pékin, *Development Reimagined* (Ryder, 2019). Cette étude, explorant les stratégies d'annulation des dettes au cours de la période 2000–2018, établit que la plupart des annulations acceptées par la Chine portent sur des valeurs inférieures à cent millions de dollars et que ces annulations ne concernent que des prêts gouvernementaux sans intérêt échéant à la fin de l'exercice en cours. En comparant les annulations de la dette bilatérale des pays pauvres très endettés, cette étude montre également (voir graphe 4) que les annulations par la Chine (1,7 milliard de dollars) sont en ligne avec celles des États-Unis et de l'Allemagne (respectivement 2,2 et 2,3 milliards de dollars), mais loin derrière celles des pays qui annulent le plus comme le Japon (3,9 milliards de dollars) et la France (5,2 milliards de dollars) (Ryder, 2019).

Song² (2020a) a écrit une phrase fort révélatrice : « Ce que la Chine pourrait faire pour aider, c'est redonner vie aux projets financés par des prêts et réaliser des profits durables, au lieu de mesures aussi simplistes qu'offrir des annulations de dettes ». Elle insiste quelques jours plus tard : « Offrir des annulations ne serait pas conforme aux intérêts des pays africains en matière de développement à long terme » (Song, 2020b). Ce sont là deux appréciations claires, nettes et sans équivoque.

À l'avenir effectivement, le véritable allègement de la dette ne viendra pas de simples mesures conjoncturelles, mais de la pertinence des choix stratégiques. De nombreux pays africains mettent en œuvre une stratégie de croissance (et non de développement économique et social) tirée par les infrastructures et financée par la Chine. Cette stratégie a été préconisée par la Banque Mondiale et soutenue depuis 2008 par son ancien économiste en chef, Lin Yifu³. Aujourd'hui, le FMI, dans un rapport sur l'Éthiopie paru début 2020, reconnaît les limites de ce modèle (FMI, 2020, p. 10). Toutefois, le mal est fait (Pairault, 2020a, 2020c). En Éthiopie, par exemple, où cette stratégie a été suivie, le taux de croissance annuel moyen du PIB éthiopien a été d'environ 6% ces dix dernières années. Cette remarquable progression s'est accompagnée d'une hausse tout aussi saisissante des importations en grande partie destinées à soutenir les investissements en infrastructure. Pourtant,

² Une chercheuse à l'Institut pour le commerce international et la coopération économique du ministère (chinois) du Commerce.

³ Lin Yifu, ou Justin Lin, est devenu depuis la fin de son mandat un très actif VPR des entreprises chinoises en Afrique à travers son propre *think tank*.



Graphique 4. Annulations de dettes (2000–2018)

Sources : Élaboration par l'auteur à partir de (Ryder, 2019).

durant la même période, ni la croissance des exportations (dont le montant n'est que de 17% de celui des importations en 2019), ni celle des envois de fonds personnels, ni celle des réserves de change, ni même celle des investissements étrangers ne parviennent à combler un déficit de financement de plus en plus criant. Dans le même temps, le service de la dette extérieure a vu son poids s'envoler dans les finances du pays (dont près de la moitié pour la seule Chine en 2019). L'Éthiopie, qui a été obligée de dévaluer de 15% sa monnaie (le birr) en 2017, est désormais classée comme pays à haut risque de détresse financière.

Conclusion

Que ce soit en Éthiopie, à Djibouti, au Kenya... la construction d'une ligne de chemin de fer montre qu'il aurait été beaucoup plus avisé de la part des conseillers chinois et de l'ExIm Bank de Chine de s'être initialement assurés de la rentabilité des projets qu'ils avaient conçus (voire avérer les conditions de sa réelle faisabilité) avant même que de les financer et surtout de ne pas puissamment inciter ces pays à choisir des solutions, certes splendides (de véritables vitrines pour les technologies chinoises), mais absurdement dispendieuses pour des pays très pauvres et au regard d'une rentabilité actuellement des plus limitées. Des études véritables et sincères ainsi qu'un financement adéquat (prêts à cinquante ans plutôt qu'à dix ans) auraient sans doute épargné à ces pays nombre de leurs difficultés financières actuelles. Cette remarque vaut tant pour les trois pays précités que pour tous les pays africains dont ceux de l'UEMAO se lançant dans des projets infrastructurels.

Les pays africains surendettés à l'égard de la Chine portent assurément la responsabilité de leur propre endettement, mais la Chine qui berce et nourrit leurs illusions avec le succès du « modèle chinois » sans en relativiser la portée et la transférabilité, en assume aussi une très grande part, sinon peut-être même la principale. La stratégie de la croissance tirée par les infrastructures et financée par la Chine a clairement montré ses limites tant elle n'a pas su évaluer la pertinence et la rentabilité des projets qu'elle promouvait ni prendre en compte la détresse financière qu'elle ne manquerait pas de provoquer.

References

- Banque Mondiale. (2020a). *COVID-19 : Initiative de suspension du service de la dette*. Retrieved from <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative>
- Banque Mondiale. (2020b). *DataBank*. Retrieved from <https://databank.banquemondiale.org/source/international-debt-statistics>
- Bräutigam, D. (2020, April 15). Chinese debt relief: Fact and fiction. *The Diplomat*. Retrieved from <https://thediplomat.com/2020/04/chinese-debt-relief-fact-and-fiction/>
- China Africa Research Initiative and Boston University Global Development Policy Center. (2021). *Chinese loans to Africa database, version 2.0*. Retrieved from <https://chinaafricaloandata.bu.edu/>
- FMI (Fonds monétaire international). (2020, January 28). *The Federal Democratic Republic of Ethiopia : 2019 Article IV Consultation and Requests for Three-Year Arrangement under the Extended Credit Facility and an Arrangement under the Extended Fund Facility- Press Release and Staff Report*. Retrieved from <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/01/28/The-Federal-Democratic-Republic-of-Ethiopia-2019-Article-IV-Consultation-and-Requests-for-48987>
- Johnston, L. (2020, May 12). *How COVID-19 will change China and Africa's economic relationship*. The World Economic Forum COVID Action Platform. Retrieved from <https://www.weforum.org/agenda/2020/05/china-pragmatic-cooperation-africa/>
- Kratz, A. (2020). *Financing development : A Chinese path?*. (Intervention lors de la conférence de l'AFD sur les enjeux de la politique de coopération chinoise visio-organisée le 10 septembre 2020).
- Pairault, T. (2020a, July 30). China's infrastructure-heavy model for African growth is failing. *The Diplomat*. Retrieved from <https://thediplomat.com/2020/07/chinas-infrastructure-heavy-model-for-african-growth-is-failing>
- Pairault, T. (2020b, July 31). *Djibouti's Chinese debt. The China-Africa project*. <https://chinaafricaproject.com/analysis/djiboutis-chinese-debt>
- Pairault, T. (2020c, August 11). Debt cancellation in Africa: Different loan paradigms, different development outcomes. *Geopolitical Monitor*. Retrieved from <https://www.>

- geopoliticalmonitor.com/debt-cancellation-in-africa-different-loan-paradigms-different-development-outcomes/
- Pairault, T. (2020d). Examining the importance of the New Silk Roads for Africa and for global governance. In M. A. Carrai, J.-C. Defraigne & J. Wouters (Eds), *The belt and road initiative and global governance* (pp. 155-180). Cheltenham: Edward Elgar Publishing.
- Pairault, T. (2021). L'Afrique et sa dette 'chinoise' au temps du COVID-19. *Revue de la Régulation*. <https://doi.org/10.4000/regulation.17645>
- Ryder, H. M. (2019, April 17). *Development reimagined. China: Debt cancellation*. Retrieved from <https://developmentreimagined.com/wp-content/uploads/2019/04/final-doc-china-debt-cancellation-dr-final.pdf>
- Shastry, V., & Mark, J. (2020). *Credit rating agencies could resolve African debt impasse*. Atlantic Council. Retrieved from <https://www.atlanticcouncil.org/blogs/new-atlanticist/credit-rating-agencies-could-resolve-african-debt-impasse/>
- Song, W. (2020a, April 16). African debt to China may be solved through bilateral talks on the basis of equality. *Global Times*. retrieved from <https://www.globaltimes.cn/content/1185860.shtml>
- Song, W. (2020b, May 25). African 'debt issue' needs sound solution. *Global Times*. Retrieved from <https://www.globaltimes.cn/content/1189475.shtml>

Alain REDSLOB

Professeur émérite à l'Université Panthéon Assas (Paris 2)

Président de l'AIELF

L'Association Internationale des Economistes de Langue Française (AIELF) réunit des économistes sans parti pris, respectueux des convictions de celles et de ceux qui les portent. Fusion d'une diversité culturelle dans le creuset d'une communauté d'intérêt, elle rassemble universitaires, chercheurs et hommes de culture qui réfléchissent, coopèrent et diffusent une pensée économique vivée à la passion de la langue de Molière.

Vaste est sa mission. Parce qu'elle instaure, élargit et renforce des liens culturels aux fins de propager notre discipline, dans son aspect humain, institutionnel et formel. Parce qu'elle participe au rayonnement de la recherche, favorise l'élévation des niveaux d'éducation et incite les jeunes à s'investir. Parce qu'en écartant toute pompe, elle encourage le rapprochement des peuples en densifiant des échanges propres à la compréhension de cultures si diverses.

Aujourd'hui, les difficultés abondent, les défis se multiplient, les solutions tardent. À vrai dire, l'économie politique se trouve contrainte d'explorer des champs dont l'étendue grandissante n'a de cesse de le disputer à une aridité parfois inquiétante. Aussi, avec l'ardeur qui nous anime, valorisons nos connaissances, suscitons des confrontations d'opinions, propageons des idées neuves, tout en portant haut les couleurs de ce si beau langage qui est le nôtre.

La Revue Internationale des Economistes de Langue Française (RIELF) ambitionne de prendre sa juste part à cet élan avoué et prometteur.

Prof. dr hab. Maciej ŻUKOWSKI

Recteur de l'USEGP

L'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań est l'une des écoles d'économie et d'affaires les plus anciennes et les plus prestigieuses de Pologne. Depuis 1926, nous développons continuellement l'enseignement supérieur et garantissons des études scientifiques de haute qualité et un développement constant des infrastructures de recherche. Nous préparons de nombreux expertises économiques et réalisons des projets innovants. Une éducation de haute qualité, que nous offrons depuis des années, permet à nos étudiants et diplômés de relever avec succès les défis d'un marché du travail dynamique.

L'innovation de nos méthodes de recherche et d'enseignement a été confirmée par de nombreux classements et réalisations de nos étudiants et employés. Nous combinons notre souci de la meilleure qualité d'enseignement avec le développement de la coopération avec d'autres pays et des pratiques commerciales largement définies.

Dr Claudio RUFF ESCOBAR

Recteur de l'Université Bernardo O'Higgins, Chili

L'Université Bernardo O'Higgins (UBO), de Santiago du Chili, est une fondation sans but lucratif, de droit privé, accréditée par la Commission Nationale d'Accréditation (CNA-Chile), pour sa qualité académique, sa gestion et sa politique en matière de relations extérieures avec la Société. Comptant près de 7.000 étudiants répartis sur quatre facultés offrant des programmes de niveaux Licence, Master et Doctorat, ainsi que des départements et centres de recherche, l'Université a pour axe stratégique de développer l'excellence académique et consolider sa politique d'internationalisation, vecteur de croissance académique et culturelle pour toute la communauté universitaire. Cette stratégie est d'ailleurs distinguée par les ranking internationaux (Scimago et Times Higher Education (THE), et régionaux (Revue América Economía), notamment sur les axes de Recherche et d'ouverture à l'international.

L'Université Bernardo O'Higgins compte plus de 125 accords de coopération internationale, parmi lesquels, nombreux sont célébrés avec des pays francophones, cherchant à promouvoir la Francophonie comme axe stratégique d'internationalisation se positionnant ainsi comme l'Université chilienne la plus engagée dans cette vocation tant sur plan académique, que culturel et linguistique. Depuis 2018, l'UBO est membre actif de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Dans ce contexte, l'adhésion au prestigieux réseau de l'AIELF, et l'organisation de son 61^e Congrès à Santiago du Chili en mai 2019, contribuent largement à enrichir cette vision et au rayonnement de la francophonie en Amérique Latine.

Note aux lecteurs : Les textes à soumettre sont à adresser en version électronique à l'adresse de la revue RIELF Krzysztof.Malaga@ue.poznan.pl

Le « guide de soumission » est disponible auprès de site officiel de la RIELF <http://rielf.aielf.org> ou bien sur le site de l'AIELF : <http://www.aielf.org>

